

Service des soins de Santé

DEPARTEMENT POLITIQUE PHARMACEUTIQUE

(M/F/X)

Le Service des Soins de Santé compte plus de 300 collaborateurs dont 40 pour le seul département de Politique Pharmaceutique. Les collaborateurs des 5 services opérationnels de l'INAMI ont un projet commun : soutenir le développement et la gestion des secteurs des soins de santé et des indemnités.

Quelles sont nos missions générales ?

Nous évaluons les dossiers de demande de remboursement des médicaments qui sont soumis à la Commission de Remboursement des Médicaments de l'INAMI et à son Bureau.

Quelles sont nos missions spécifiques ?

- Nous préparons et présentons des rapports d'évaluation

Nous apportons de l'expertise pharmacologique et pharmaceutique. Nous évaluons chaque médicament sur sa valeur thérapeutique relative, sa plus-value, sa place dans la pratique médicale, ainsi que sa valeur économique-sanitaire et financière.

Nous nous tenons informés des derniers développements scientifiques en pharmacologie clinique afin d'acquérir une connaissance approfondie dans les différents domaines pharmaco-thérapeutiques. Pour ce faire, la capacité de lire l'anglais médical est un atout.

Nous apportons un esprit scientifique et critique en nous basant sur les principes de l'Evidence Based Medicine.

En plus de notre tâche principale au sein de la Commission de Remboursement des Médicaments, nous apportons également notre expérience en matière de médicaments à d'autres conseils de l'INAMI p.ex. la Commission de Remboursement des Radio-Isotopes, la Commission d'Avis en cas d'Intervention Temporaire dans l'utilisation d'un médicament, le groupe de travail Contrat Spécialités Pharmaceutiques pour le Comité de l'Assurance, la Plateforme Companion Diagnostics, le Comité d'Évaluation des Pratiques médicales en matière de médicaments. Nous apportons notre expérience en pharmacologie clinique pour d'autres départements de l'INAMI ainsi qu'à d'autres instances publiques et autorités publiques fédérales.

Nous travaillons en 3 langues : français, néerlandais et anglais.

- Nous préparons et présentons des propositions de remboursement de médicaments

Il appartient à la Commission de Remboursement des Médicaments de formuler, commenter et voter sur des propositions de remboursement.

- Nous élaborons des réseaux

Nous formons des réseaux avec des organisations sœurs étrangères et les institutions européennes. Actuellement, nous participons activement, au nom de l'INAMI, à des réunions des réseaux EUnetHTA, Medev-MoCa et BeNeLuxA.

Plus d'informations

- Le Service des Soins de Santé :
<http://www.inami.fgov.be/fr/inami/structure/Pages/service-soins-sante.aspx#.WSPy9K3r1LM>
- Le remboursement d'un médicament :
<http://www.inami.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/par-mutualite/medicament-produits-sante/remboursement/Pages/default.aspx#.WSP0Gq3r1LM>